



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arras, le 11 novembre 2023

EPISODE DE CRUES EXCEPTIONNELLES : POINT DE SITUATION – 11 NOVEMBRE 2023 – 21h30

Les précipitations ont cessé, mais devraient reprendre demain soir. D'abord de faible intensité (5 à 10 mm attendus dimanche après-midi), elles s'intensifieront progressivement (15 à 20 mm attendus lundi) et deviendront plus importantes dans la journée de mardi (30 mm attendus localement sur les bassins de la Liane, l'Aa et la Canche). Un épisode orageux pourrait en outre survenir dans la soirée de mardi.

La vigilance rouge crues est maintenue pour le cours d'eau de l'Aa. La Hem, la Canche et la Lys Plaine demeurent en vigilance orange. La Lawe-Clarence, la Lys Amont et la Liane sont enfin placées en vigilance jaune.

Bilan à 21h30 :

- **285** interventions (pompage, mise en sécurité, déblayage, reconnaissance) et **268** évacuations ont été réalisées ce jour par les sapeurs-pompiers.
[pour mémoire : 2 306 interventions et 1 208 évacuations ont en outre été effectuées par les sapeurs-pompiers depuis le début de l'épisode (6/11)].
- **4** blessés sont recensés (pas d'évolution par rapport au dernier bilan).
- **7 200** personnes connaissent toujours des restrictions d'usage de l'eau au sein de plusieurs communes situées sur les secteurs de Samer et de Doudeauville. Plusieurs citernes sont installées à Samer et une interconnexion a été mise en place à Doudeauville pour maintenir l'accès à l'eau.
- **800** foyers sont privés d'électricité, dont **350** dans le Boulonnais, **200** dans l'Audomarois et **50** dans le Montreuillois.
- **5 000** clients sont coupés en téléphonie mobile et **2 800** clients sont coupés en téléphonie fixe et internet.
- **73** axes routiers sont coupés.

Focus sur les interventions marquantes :

- Hier, une partie de la citadelle de Montreuil datant du 16ème siècle s'est effondrée. Aujourd'hui, un pan du chemin du Cap Blanc-nez (falaise située entre Wissant et Escalles) s'est également effondré. Un arrêté municipal interdisant l'accès au chemin a été pris. Malgré cette interdiction, plusieurs personnes se sont approchées pour prendre des photos, se mettant ainsi en danger. **Des mouvements de terrain peuvent survenir à tout moment en raison des fragilités générées par la pluie. La population est donc appelée à la plus grande prudence et à respecter strictement les consignes diffusées.**
- Un institut médical du Montreuillois a été touché ce jour par des inondations ayant affecté sa chaudière. **90** résidents étaient concernés. Des moyens de pompage importants ont été déployés et deux groupes électrogènes ont été acheminés sur site.
- La rocade de Saint-Omer est actuellement coupée entre Arques et Saint-Omer au niveau de la commune de Blendecques. Un itinéraire alternatif (via la D928 et la D937) est proposé aux usagers de la route.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

- Les sapeurs-pompiers et les forces de l'ordre sont entièrement mobilisés pour venir en aide aux exploitants agricoles en difficulté. Ils sont à nouveau intervenus ce jour dans plusieurs exploitations agricoles du Montreuillois.
- De fausses rumeurs portant sur la rupture de digues circulent, notamment au sein de l'arrondissement de Saint-Omer. La population est invitée à ne pas transmettre de fausses informations qui pourraient nuire au travail des effectifs mobilisés et provoquer des mouvements de panique.

Mesures mises en oeuvre

- **Déploiement inédit de pompes sur les secteurs stratégiques** : un dispositif de pompage lourd impliquant de gros volumes est mis en oeuvre. 43 320 m³/h étaient aujourd'hui pompés en temps réel par les sapeurs-pompiers. Ce niveau record sera maintenu cette nuit.
- **Confortement et surveillance de la digue de l'Estrée** : les travaux de renforcement de la digue à Recques-sur-course, Estrée et Estréelles (secteur de Montreuil) sont maintenant terminés.
- **Prise en compte des personnes vulnérables** : une attention particulière est portée aux personnes âgées isolées. Depuis le 6 novembre, **44** d'entre elles ont été prises en charge par l'ARS dans un hébergement dédié.
- **Mobilisation des sapeurs-pompiers et des FSI au contact de nos concitoyens** : le préfet a demandé aux policiers, gendarmes et sapeurs-pompiers d'être en lien constant avec les personnes sinistrées. Du porte à porte est actuellement réalisé par les services. Une attention particulière est également accordée aux habitations qui ne sont pas occupées pour éviter les vols.
- Une salle de crise est toujours activée 24h/24 à la préfecture.

Focus sur les mesures mises en œuvre en faveur des élus, des entreprises et des exploitants agricoles touchés par les inondations:

- *Concernant les élus*

- déploiement d'une procédure accélérée de reconnaissance de catastrophe naturelle : **127** dossiers de reconnaissance ont été déposés par les communes et traités par la préfecture.
- mise en œuvre d'un dispositif de soutien psychologique aux élus impactés par les inondations opérationnel très prochainement.

- *Concernant les entreprises*

- organisation d'une cellule dédiée : la DDETS du Pas-de-Calais a mis en place, à la demande du préfet, une cellule de crise pour répondre aux questions des entreprises concernant le recours à l'activité partielle ou les possibilités de dérogation au temps de travail. **48** entreprises ont d'ores et déjà sollicité un recours à l'activité partielle. Leurs dossiers ont tous été validés.
- un dispositif de soutien psychologique à destination des chefs d'entreprise et salariés impactés est également en cours d'élaboration par la DDETS.

- *Concernant les exploitations agricoles*

- mise en place d'un guichet unique : à la demande du préfet, une cellule dédiée aux questions agricoles est mise en place dans le département. Elle constitue un guichet unique pour répondre aux questions des exploitants agricoles et des professionnels de l'agro-alimentaire. Cette cellule « agricole » mobilise les services de la DDTM et de la DDPP, chacun dans leur domaine de compétence.
- la MSA a mis en place un numéro spécial vers lequel peuvent être redirigés les signalements de détresse psychologique d'exploitants agricoles.